



DIRECTION DE LA SÉANCE

Le 13 février 2026

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 17 février 2026

À 14 h 30 et le soir

- Projet de loi portant diverses **dispositions** d'**adaptation** au **droit** de l'**Union européenne** en **matière économique, financière, environnementale, énergétique**, d'**information**, de **transport**, de **santé**, d'**agriculture** et de **pêche** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 348, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, de la commission des finances, de la commission des lois, de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport et de la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 30 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 12 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 17 février après-midi
- Temps attribué à la commission des affaires européennes, en application de l'article 73 sexies du Règlement : 5 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 16 février à 15 heures

Mercredi 18 février 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 18 février à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- 4 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant l'**approbation** de la **convention** d'**extradition** entre le **Gouvernement** de la **République française** et le **Gouvernement** de la **République** de **Colombie** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 386, 2025-2026)

=> Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant l'**approbation** de la **convention** de **coopération judiciaire internationale** entre le **Gouvernement** de la **République française** et l'**Organisation** des **Nations unies** représentée par le **Mécanisme** d'enquête **indépendant** pour le **Myanmar** (texte de la commission, n° 392, 2025-2026)

=> Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant l'**approbation** de la **résolution** n° **F/BG/2023/04** relative aux **amendements** à l'**accord** portant **création** du **Fonds africain** de **développement** (texte de la commission, n° 390, 2025-2026)

=> Projet de loi autorisant l'**approbation** de la **convention** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République italienne** relative à l'**entretien** courant et à l'**exploitation** de la **section** située en territoire français de la ligne **ferroviaire** Coni-Breil-Vintimille (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 388, 2025-2026)

- Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 16 février à 15 heures

- Suite du projet de loi portant diverses **dispositions** d'**adaptation** au **droit** de l'**Union européenne** en **matière économique, financière, environnementale, énergétique, d'information, de transport, de santé, d'agriculture** et de **pêche** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 348, 2025-2026)

Jeudi 19 février 2026

À 10 h 30, l'après-midi et le soir

- Éventuellement, suite du projet de loi portant diverses **dispositions** d'**adaptation** au **droit** de l'**Union européenne** en **matière économique, financière, environnementale, énergétique, d'information, de transport, de santé, d'agriculture** et de **pêche** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 348, 2025-2026)

- Proposition de loi visant à **garantir le droit de visite** des **parlementaires** et des **bâtonniers** dans les **lieux de privation de liberté**, présentée par Mme Marie-Pierre de LA GONTRIE et plusieurs de ses collègues (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 372, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 9 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 11 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 18 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 18 février à 15 heures

- Proposition de loi visant à **réduire les retards de paiement** afin de **lutter** contre les **défaillances d'entreprises**, présentée par M. Olivier RIETMANN (texte de la commission, n° 377, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 9 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 11 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 18 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 17 février à 15 heures

- Proposition de loi visant à permettre le **remboursement** des **honoraires d'expert-comptable** aux **candidats**, présentée par Mme Muriel JOURDA, MM. Mathieu DARNAUD, Patrick KANNER, Hervé MARSEILLE, Claude MALHURET, François PATRIAT, Mmes Cécile CUKIERMAN, Maryse CARRÈRE et M. Guillaume GONTARD (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 382, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 9 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 11 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 18 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 30 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 18 février à 15 heures

- Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la République de **Chypre** pour l'**élimination** de la **double imposition** en matière d'**impôts** sur le **revenu** et la **prévention** de l'**évasion** et de la **fraude fiscales** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 370, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 11 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 18 février à 15 heures

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 24 février 2026

À 14 h 30

- Projet de loi constitutionnelle relatif à la **Nouvelle-Calédonie** (n° 23, 2025-2026) (demande du Gouvernement)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 18 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 24 février après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure 30
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 23 février à 15 heures

Le soir

- Débat relatif à la **future politique agricole commune** (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 23 février à 15 heures

- Débat sur les **crises** de **l'agriculture française** (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes, y compris la réplique
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 23 février à 15 heures

Mercredi 25 février 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 25 février à 11 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à la **nationalisation d'ArcelorMittal France** afin de **préserver** la **souveraineté industrielle** de la **France** (n° 170, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 24 février à 15 heures

- Proposition de loi constitutionnelle visant à **restreindre** certaines **prérogatives** du **Président** de la **République** et à **renforcer** celles du **Premier ministre, responsable** devant le **Parlement**, présentée par Mme Cécile CUKIERMAN et plusieurs de ses collègues (n° 269 rect., 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 24 février à 15 heures

Le soir

- Débat sur le thème : « Les **réponses** de l' **Union européenne face** au retour des **impérialismes** » (demande du groupe RDSE)

- Temps attribué au groupe Rassemblement Démocratique et Social européen : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Rassemblement Démocratique et Social européen : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 24 février à 15 heures

Jeudi 26 février 2026

À 10 h 30 et l'après-midi

(Espace partisan)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à améliorer la **protection** et l'**accompagnement** des parents d'**enfants** atteints d'un **cancer**, d'une **maladie grave** ou d'un **handicap** (n° 180, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 25 février à 15 heures

- Proposition de loi visant à **réserver** la **vente** de **protoxyde d'azote** aux seuls **professionnels**, présentée par Mme Marion CANALÈS et plusieurs de ses collègues (n° 125, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 25 février à 15 heures

- Proposition de loi constitutionnelle visant à préciser la **procédure** d'examen des **textes budgétaires**, à **renforcer** la **place** du **Parlement** et à sécuriser le **périmètre** et la **constitutionnalité** des dispositions mises en œuvre par les **ordonnances** mentionnées aux articles 47 et 47-1 de la Constitution, présentée par Mme Élisabeth DOINEAU (n° 242, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois avec une saisine pour avis de la commission des finances et de la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 25 février à 15 heures

Suspension des travaux en séance plénière :
du lundi 2 au dimanche 22 mars 2026